

L'écho des Tours

Votre bulletin municipal

n°1 - JUIN 2026





Dans votre numéro

Edito ..... page 2
La nouvelle équipe ..... page 3
Retour en images ..... pages 4-5-6
Vie associative : l'association de Parents d'élèves Bruch-Montesquieu ..... page 7
Vivre à Bruch : ..... pages 8-9
- Alerte à Bruch
- Inondations de février 2026
- Mémo jardinage & bricolage

Le budget 2026 : ..... page 10-11
Du côté des travaux : ..... page 11
- La tour Sud prend de la hauteur

Du nouveau à Bruch : ..... page 12
- De nouvelles entreprises
- Appel à candidatures
- Le CCAS reprend du service !
- Inscription pour la rentrée scolaire 2026-2027

Memento ..... page 12
Agenda ..... page 12
En supplément : Le Journal des enfants du CLAS

Retrouvez toutes les actualités de Bruch :

Intramuros

Notre site

Facebook

Edito



Chères bruchoises, chers bruchois,

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour l'élection du nouveau conseil municipal. Le changement de mode de scrutin a finalement été très vite assimilé.
Le résultat est une vraie marque de confiance pour l'équipe qui a sollicité vos suffrages. Le taux de participation est le plus haut depuis plus de 20 ans avec 64% de votants et le taux de bulletins nuls ou blancs est de moins de 4,5%.
C'est un résultat qui démontre votre confiance dans le travail réalisé depuis des années et dans le projet que l'on vous a proposé.
Cette confiance, vous nous la démontrez chaque année par votre présence massive aux vœux du maire. Une fois encore, ce fut un vrai moment d'échange et de partage dans une salle comble.

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous pourrez voir que notre commune est solide budgétairement. Les taux d'imposition ont été votés sans aucune augmentation, comme chaque année depuis 2006, malgré les coupes sévères de l'État sur les dotations. Une réalisation comptable qui allie prudence, sérieux et investissements pour entretenir le patrimoine communal et améliorer le cadre de vie de la commune.

Vous allez retrouver au gré de votre lecture tous ces sujets ainsi que bien d'autres évènements qui se sont déroulés depuis la dernière parution.

Le conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous présenter le premier numéro de « l'Echo des Tours ». Cette édition est la première de cette mandature, l'occasion de faire évoluer notre bulletin municipal et de lui donner à la fois une nouvelle identité et une nouvelle dynamique pour renforcer le lien avec les habitants de notre commune.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Bien amicalement,

Alain LORENZELLI
Maire de Bruch

L'écho des Tours

Mairie de Bruch
169 Route de l'Albret
47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Léa Beschi, Dominique Lerouvreur, Benoit Bernes

Impression : par nos soins
Diffusion : par nos soins
Imprimé à 320 exemplaires

La nouvelle équipe



Joelle Toffoli
1ère adjointe
Responsable CCAS
Albret Communauté : Comm. Mobilité



Mireille Rossi
3ème adjointe
Albret Communauté : Commission Voirie
Vice pdt Syndicat Transports Scolaires
Déléguée EAU47



Isabelle Bisetto
Conseillère déléguée
Commission Communication
Albret Communauté : Comm. Santé



Léa Beschi
Commission Communication
Albret Communauté :
Commission Ressources Humaines



Catherine Cerini
Albret Communauté :
Comm. Développement Durable



Catherine Fontana
Albret Communauté : Comm. Finances
Déléguée Commission Locale
d'Evaluation des Charges Transférées



Catherine Uso
Albret Communauté : Commission
Développement Economique
Déléguée SIVU Chenil 47
Déléguée Défense Gendarmerie

Alain Lorenzelli
Maire
Président d'Albret Communauté
Président SMICTOM



Bernard Bachère
2ème adjoint
Albret Communauté : Comm. Habitat
Délégué SEM47



Laurent Ompraret
4ème adjoint
Délégué Association Canal des 2 Mers
Délégué Défense Incendie



Jacques Bax
Albret Communauté :
Commission GEMAPI



Benoît Bernès
Commission Communication
Albret Communauté :
Commission Action Sociale



Stéphane Delpech
Albret Communauté :
Commission Tourisme
Délégué Territoire d'Energie



Aurélien Lefebvre
Albret Communauté :
Commission Urbanisme
Délégué Territoire d'Energie



Dominique Lerouvreur
Commission Communication
Albret Communauté :
Commission Enfance-Jeunesse

Retour en Images



Mardi 11 novembre

Cérémonie
commémorative au
Monument aux Morts
et au Carré Militaire



Vendredi 28 novembre

L'atelier des chants
Se Canto
à l'église de Bruch



Samedi 6 décembre

"Communiquer en famille"
atelier animé par Isabelle
Rossmy, sophrologue, et la
bibliothèque en partenariat
avec le FNP.



Samedi 6 décembre

Loto organisé par l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers à
l'Espace des Deux Tours



Samedi 6 décembre

Téléthon :
la ronde des villages
s'arrête à Bruch
pour une collation offerte
par la municipalité



Samedi 13 décembre

Atelier créatif de Noël
organisé par la
bibliothèque



Dimanche 14 décembre

Distribution
des colis de Noël aux
seniors bruchois par les
conseillers municipaux



Dimanche 18 janvier

Voeux du maire
et du conseil municipal
pour l'année 2026



Samedi 31 janvier

Sainte Barbe
à la caserne de Bruch



Jeudi 5 février

Rencontre & dédicace
avec Nelly Valèze,
autrice locale,
à la bibliothèque



Samedi 28 février

Matinée jeux coopératifs et
familiaux, organisée
par la bibliothèque
en partenariat avec le
Fond National Parentalité



Samedi 28 février

Carnaval départemental
de basket organisé à Bruch
par les Mimosas Bruchois



Samedi 28 mars

“L’art d’être en famille”
atelier proposé par
Eva Clouet,
consultante parentalité,
et la bibliothèque
en partenariat avec le FNP



Samedi 25 avril

Atelier créatif
“tableau de famille”
organisé par la
bibliothèque



Lundi 27 avril

Les enfants du CLAS
découvrent la chasse aux
trésors Terra Aventura de
Bruch



Jeudi 8 mai

81ème Cérémonie de
commémoration
du 8 mai 1945



Jeudi 14 mai

Remise des maillots offerts par
Renault Trucks Castelculier
à l’équipe U7 des Mimosas
Bruchois lors du quart de finale
contre Samazan



Jeudi 21 mai

Rencontre et dédicace avec
l’autrice Caroline Courtois
à la bibliothèque

Retour en Images







23 et 24 mai

Fête des Tours
organisée par la
Compagnie des Tours



Lundi 1er juin

Spectacle des écoles
de Bruch et Montesquieu
à l'Espace d'Albret de Nérac,
dans le cadre du projet d'école
mené avec la chorégraphe
Cécile Jouault



Samedi 6 juin

Cyanotype
Atelier parents enfants
animé par
Emmanuelle Enfrin et
organisé par la bibliothèque

... et des expositions

Drôles de hérissons
De décembre à mai, 30 hérissons rigolos ont colonisé les étagères de la bibliothèque.
Les élèves de petite, moyenne et grande sections de l'école de Bruch ont fabriqué ces sculptures originales en utilisant des petits objets ou des éléments de la nature pour figurer leurs piquants, inventant des noms truffés de jeux de mots pour leurs créations.





La fée étoile
Magie et poésie pour ce conte imaginé et mis en images par les élèves de grande section de maternelle de l'école de Bruch.
De nombreux visiteurs ont pu le découvrir grâce à son exposition à la bibliothèque d'avril à début juin.



Les 100 jours d'école
Pour fêter le 100ème jour d'école en avril, les élèves de l'école de Bruch et leurs familles ont réalisé des créations autour du nombre 100. Des activités sur ce thème ont eu lieu à l'école tout au long de la journée et les œuvres ont été exposées dans le hall de la mairie.

Vie Associative

L'Association des Parents d'Élèves Bruch - Montesquieu (APE)

Le mot de l'équipe



"Tout au long de l'année, l'APE se mobilise et organise de nombreuses actions afin de récolter des fonds destinés à améliorer le quotidien des enfants, et soutient les projets pédagogiques des écoles de Bruch et de Montesquieu.
Grâce à ces initiatives, l'APE contribue notamment au financement des séances de piscine, des sorties scolaires (cette année les deux écoles sont parties une journée découvrir le Château de Bonaguil et l'an prochain, les deux écoles partirons en voyage scolaire - ndlr) et aux divers projets éducatifs. Parmi les réalisations récentes, nous pouvons citer le beau projet de danse présenté à l'Espace d'Albret ce 1er juin.
Au delà de l'aspect financier, ces actions permettent également aux familles de se retrouver lors de moments de partages et de convivialité comme lors de la soirée Halloween, la soirée de Noël, et la kermesse (qui se déroulera le 27 juin - ndlr) que nous préparons pour clôturer cette belle année scolaire.
Un grand merci à toutes les familles, les bénévoles, les mairies concernées et les partenaires qui participent à la réussite de ces évènements et à l'épanouissement des élèves. "

Rétrospective des évènements organisés par l'APE tout au long de cette année scolaire :

5 octobre

Vide jouet & puériculture

Vous pouvez d'ores et déjà profiter de l'été pour préparer vos affaires à vendre, l'APE prévoir d'organiser un nouvel évènement vide jouet et vide dressing après la rentrée scolaire, en septembre ou en octobre (date à venir)

26 octobre
26 avril
31 mai

Trois événements de ventes de fleurs

Vente de chrysanthèmes à l'occasion de la Toussaint ; puis vente de plants de légumes et de plants de fleurs pour préparer les jardins accompagnés de petites douceurs réalisées par les parents d'élèves et enfin, vente de rosiers pour la fêtes des mères.

31 octobre
5 décembre
14 décembre
14 mars
3 avril
27 juin

Des actions à thèmes

L'APE est à l'origine de la soirée Halloween qui s'est déroulée le 31 octobre à la salle des fêtes de Bequin et a rencontré une forte participation.
Ils ont également organisé un événement marché de Noël et repas Tartiflette à l'Espace des Deux Tours, qui a débuté par des chants présentés par les enfants de l'école de Bruch.
S'en est suivie une vente spéciale Noël sur le marché de Montesquieu la semaine suivante.
Après les vacances, ils ont participé au loto Inter Asso de Béquin où était organisé une vente de pâtisseries confectionnées par les parents. Les bénéfices du loto ont été reversé à l'APE pour un montant de 1548,56€.
Enfin, le 3 avril, en parallèle du Carnaval organisé par l'école de Bruch, l'APE a permis aux enfants de l'école de participer à une chasse aux oeufs !
Cette année, riche en réalisations de l'association, se clôturera par l'organisation de la kermesse des écoles.









Vivre à Bruch

Alerte à Bruch

Nous l'avions évoqué dans *le Reflet de Tours n°38*, et vous l'avez peut-être constaté lors des inondations du 13 février, **la sirène est relancée** à Bruch. La codification étant propre à chaque commune, vous trouverez ci-après celle correspondant au village de Bruch, accompagnée de la conduite à tenir. A conserver précieusement…



1 coup : essai - *Les 1ers mercredis du mois à 12h*



3 coups : inondation avec besoin d'évacuation des secteurs classés à risques



5 coups : alerte nationale

Comment réagir ?



Mettez vous en sécurité !

Selon le cas :

- en se protégeant dans un bâtiment, voire en se confinant
- en évacuant la zone de danger (dans le cas d'une inondation)

Les enfants sont en sécurité à l'école, il ne faut pas se mettre en danger en allant les chercher.



Tenez-vous informés

Cela vous permet de connaître le comportement adapté.

En cas d'alerte locale, via les réseaux de la commune (Facebook, Intramuros).

En cas d'alerte nationale, le poste radio à piles reste le moyen le plus sûr, il permet de capter les informations transmises par Radio France, même si les réseaux sont coupés.



Evitez de téléphoner

Le téléphone n'est à utiliser qu'en cas d'urgence médicale !

Il est important de ne pas saturer les réseaux de communication.

Certains réseaux sociaux, comme Facebook, proposent une option "Safety Check" pour avertir vos proches que vous êtes en sécurité lors d'incidents nationaux, sans encombrer les lignes.

Numéros d'urgence

15 Samu **17** Police Secours **18** Sapeurs-Pompiers **112** Appels d'urgences européens
114 par SMS pour les personnes malentendantes
En cas d'inondations, vous pouvez consulter les sites : vigicrues.gouv.fr et inforoute47.fr

Inondations de février 2026

Les travaux réalisés sur l'Auvignon ont permis d'éviter de trop gros dégâts sur la commune comme la crue que nous avons connue en juin 2023. Les sondes installées sur le cours d'eau étaient surveillées pour anticiper la montée des eaux sur Bruch.

Concernant la gestion de la crise, le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) a été utilisé :

- En amont, information des administrés les plus à risques par les élus et les agents communaux
- Informations plus générales via les réseaux de la commune : Intramuros et Facebook
- Préparation d'un lieu d'accueil à l'Espace des deux Tours (lits de camp, eau, nourriture)

Le SDIS a installé son poste de commandement dans les nouveaux locaux de la caserne, les Sapeurs-pompiers de la commune étaient mobilisés. Nous remercions tous ceux qui ont participé, de près ou de loin au bon déroulement des opérations.

Mémo jardinage & bricolage



Les horaires autorisés

Les travaux de jardinage et de bricolage pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**
- **Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches & jours fériés : de 10h à 12h**

Quid des travaux agricoles ?
Sur l'*arrêté préfectoral n°2015-013-0002*, il est stipulé qu'ils doivent être interrompus :

- de 20h à 7h du lundi au samedi
- toute la journée les dimanches et jours fériés

Hors cas d'urgences évoqués ci-après :
> Travaux liés aux semis
> Protection des plantes (procédés d'effarouchement)
> Travaux de récolte
> Soin des animaux

Débroussaillage des terrains

L'**obligation légale de débroussaillement** (OLD) est mise en place suite à l'augmentation notable des feux de forêts ces dernières années. C'est une des mesures de prévention les plus efficaces, cela crée une ceinture de sécurité en cas d'incendie et facilite l'intervention des secours.

Si vous êtes concernés, vous devez débroussailler les abords de tous les bâtiments sur une profondeur de 50m (pouvant aller jusqu'à 100m localement sur arrêté préfectoral).

Pour plus d'informations, rendez vous sur
jedebroussaille.gouv.fr

Déchets verts

En raison du risque incendie et de la pollution de l'air, il n'est pas possible de faire brûler ses déchets verts chez soi, sous peine d'une amende. *(Sauf cas exceptionnel sur dérogation).*

Nous sommes rattachés au SMICTOM LGB.
Déchetterie la plus proche : ZA Maury, 47130 PORT SAINTE MARIE.

Déchets acceptés (*maxi un mètre cube*) :
Matières végétales issues de l'entretien des jardins : feuilles mortes, tonte de pelouse, taille de haie, petits branchages de moins de 2 m de long et de 15 cm de diamètre.

Déchets interdits dans la borne déchets verts :
Terre, bois peint ou vernis, pots de fleurs en terre ou en plastique, souches et grosses branches.

Vous pouvez adopter un composteur, renseignements auprès du SMICTOM.

Entretien des haies

"Taille tôt, taille tard... mais pas quand ça piaille dans les buissons !"

Du 15 mars au 15 août, c'est la période de nidification des oiseaux. Pendant ces mois essentiels, les haies et buissons deviennent de véritables refuges pour leurs nids et leurs petits ! Tailler les haies durant cette période peut mettre en danger la biodiversité.

Ensemble, adoptons les bons réflexes :
- Pas de taille des haies du 15 mars au 15 août
- Un petit coup d'œil avant d'agir

Rappel : Pour le monde agricole, c'est une obligation légale, mais chaque Préfet est libre d'appliquer la réglementation pour toute la population. Il convient donc de se renseigner au préalable !

Lutte contre le moustique tigre

Communiqué concernant la lutte contre le moustique tigre : vous pouvez retrouver une liste des bons gestes à adopter sur le site de l'ARS Nouvelle Aquitaine.



Le budget 2026

Le budget communal est composé de deux sections : la section fonctionnement comportant les dépenses et recettes liées au fonctionnement de la commune et la section investissement en lien avec les travaux et achats de gros matériels.

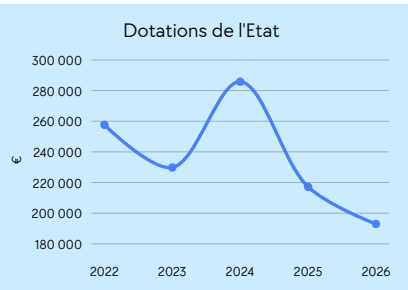
La section fonctionnement

Les résultats de l'année 2025 sont en baisse par rapport aux années précédentes. Un solde malgré tout positif de 66.893 €.

Certains aménagements comme l'installation de trois poteaux pour la défense incendie et le matériel pour la Maison de la chasse en sont les raisons. Ces dépenses portent uniquement sur l'année 2025 et nous devrions retrouver en 2026 un résultat identique aux années antérieures.

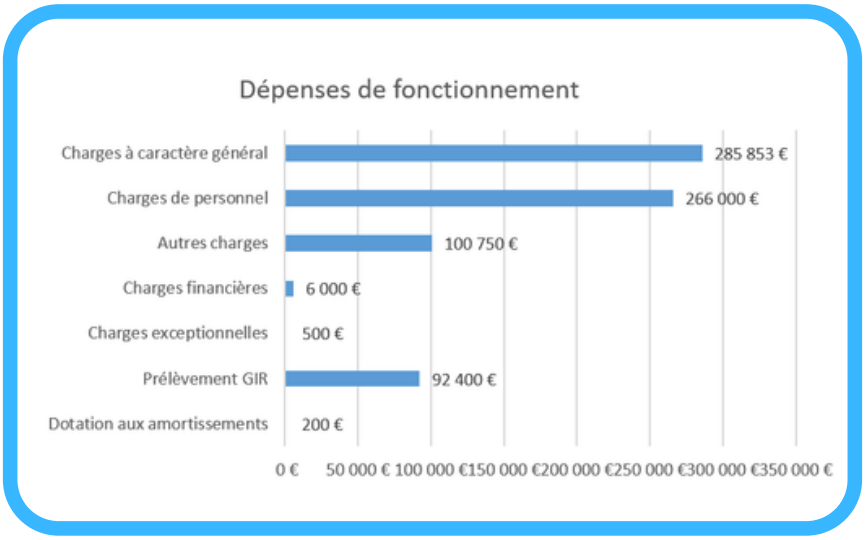
Le résultat de clôture de 2025 tenant compte des excédents des années précédentes fait apparaître un excédent de 196.003 €.

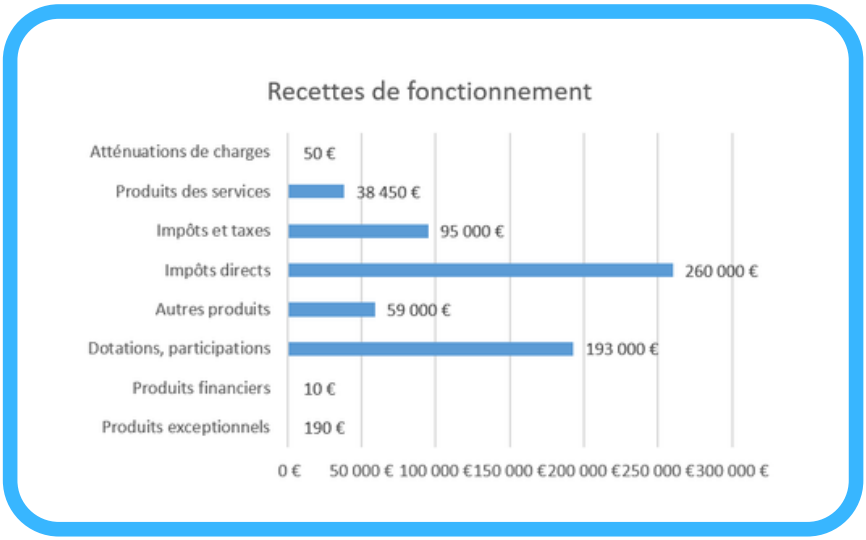
Le nouveau budget 2026 est de ce fait plus prudent et prend en compte la baisse des dotations de l'État à la commune. Il s'établit à un équilibre de 751.703 €.

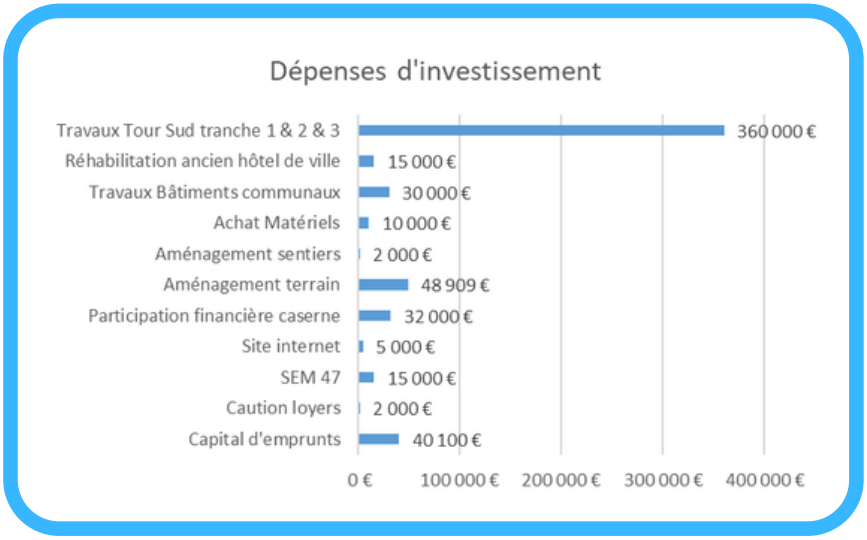


Il est le reflet d'une prise en compte des difficultés des finances de l'État, qui les fait supporter en partie aux communes.

Prudence et économies sont donc plus que jamais les lignes directrices de notre budget communal.



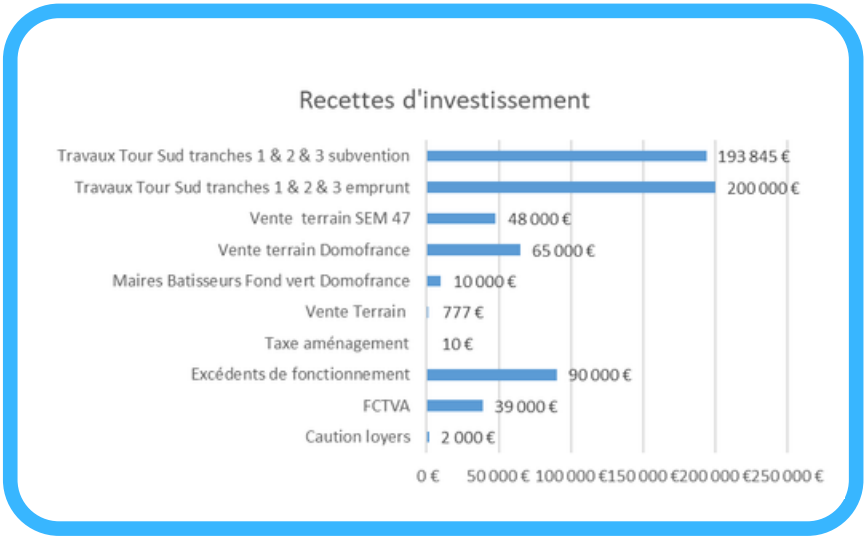




La section investissement

La clôture des comptes d'investissement fait apparaître un résultat déficitaire de 88.623 €.

En dehors de l'entretien nécessaire des bâtiments communaux et du versement de notre part sur le financement de la caserne des pompiers, il est dû en grande partie aux travaux de la tour Sud. Un lourd investissement, car si nous sommes bien subventionnés à 80 %, ces subventions ne sont majoritairement versées à la commune qu'une fois les factures réglées.



Ce résultat déficitaire n'est donc en partie qu'un décalage budgétaire mais demande à la commune de suivre avec attention la trésorerie.

Le budget 2026 d'investissement s'équilibre à 648.632 € avec, comme en 2025, un investissement principal pour la Tour Sud.

L'endettement reste stable avec une annuité aux alentours de 40.000 €, soit une capacité de remboursement à 5 ans (nous ne devons pas dépasser 10 ans).

Stabilité des taux d'imposition communaux

Malgré l'inflation et la baisse des dotations, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, optant pour des économies accrues ou des reports d'achats pour faire face à la conjoncture.
Les taux restent donc inchangés, à savoir 34,80 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 56,62 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 15,27 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Du côté des travaux

La Tour Sud prend de la hauteur

Depuis quelques semaines, la tourelle d'escalier de la tour Sud s'élève de nouveau dans le ciel bruchois. Cette tourelle que nous avons toujours connue étêtée et couverte d'un dôme de protection retrouve ainsi son lustre d'antan. Une charpente bois et une couverture de tuiles viennent couronner la maçonnerie rehaussée en pierres de tailles et une porte en ogive ouvre sur la terrasse sommitale.



Une porte en ogive donne accès à la terrasse

Outre la finalisation du remplacement de pierres sur les façades, les travaux vont se poursuivre par la restauration des parapets de la terrasse et la reconstruction des pignons d'horloge côté Sud et Nord.

Par la suite, 2027 verra la création et l'installation de la charpente de la tour Sud et la pose de la couverture de tuiles.



Installation de la charpente de la tourelle d'escalier



La tour Sud avant les travaux

Du nouveau à Bruch

De nouvelles entreprises :



Les Ateliers d'Annie D.

Spécialiste de la "Tapisserie d'ameublement en siège", située face à la mairie, **Les Ateliers d'Annie D.** vous propose un travail traditionnel et sur mesure, ainsi que des stages et des créations d'objets...

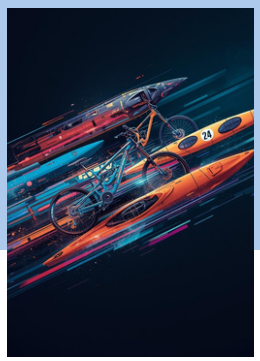


D. A. Charpente

L'entreprise **D. A. CHARPENTE** a acquis une expertise certaine en matière de couverture et de zinguerie. Elle est aussi spécialisée en terrasse à ossature bois.

Appel à candidatures

En vu d'une éventuelle exposition, d'un prochain festival, de la mise en place d'ateliers créatifs ou tout simplement d'échanges de pratiques, nous recherchons des peintres amateurs, des sculpteurs débutants, des passionnés d'arts créatifs...
Faites-vous connaitre en contactant Dominique LEROUVREUR (bruch.lerouvreur.dominique@proton.me) ou en déposant vos coordonnées au secrétariat de la mairie.



Le CCAS reprend du service !

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) s'est réunie le mercredi 27 mai 2026.
Les élus et habitants volontaires ont échangé sur la reprise des animations pour nos aînés et sur plusieurs projets en cours.
A l'occasion de la fête du village, le CCAS tiendra des stands de vente de livres et de gâteaux/crêpes le dimanche 22 juin.
N'hésitez pas à venir nous soutenir et à nous apporter vos idées !
Restez attentifs à nos prochaines communications pour découvrir les prochaines animations et actions.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2026-2027

Ecole de Bruch : Petite, moyenne et grande sections + Cours préparatoire

Comment faire pour inscrire vos enfants ?
Vous devez vous présenter en Mairie et fournir les documents suivants :

- une copie du livret de famille
- une copie des vaccinations (carnet de santé)
- un justificatif de domicile
- coordonnées : numéro téléphone et adresse mail



Il est possible d'inscrire votre enfant à l'école sans limite de temps. En revanche, les visites de l'école ne s'effectuent qu'avant les vacances scolaires de juillet.

AGENDA

- **27 juin :** **kermesse des écoles** de Bruch et Montesquieu
- **13 juillet :** **repas et feu d'artifice** organisé par les Mimosas Bruchois
- **25 juillet:** **cinéma en plein air** à Bruch avec le film "Aznavour"
- **31 juillet :** **50ème nocturne cycliste** organisée par les Amis du Cyclisme
- **26 septembre :** **atelier gravure sur tétra-pack** à la bibliothèque

Memento

La Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h
mercredi et samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25 - mail : mairie.bruch@orange.fr
Permanence de M. le Maire : sur rendez-vous

L'agence Postale : lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30,
mercredi et samedi : 9h30-12h,
vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30,
Tel : 05.53.48.66.57
Levée du courrier : du lundi au vendredi à 10h

La bibliothèque : lundi : 15h-18h, jeudi : 14h-16h30, samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.98.88.90

Ecole de Bruch et service périscolaire : Tel : 05.53.95.24.21

Guichet unique petite enfance : Tel : 05.53.65.21.91 ou 06.75.09.81.90
rpe@albretcommunaute.fr

Assistants sociaux : MSA : 05.53.67.79.05
Centre médico-social de Nérac : 05.53.97.44.00